

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT,
TENUE LUNDI LE 13 JUIN 2022 À LA SALLE GUY
POITRAS**

Sont présents :

M. Jean-Yves Bouffard maire	
M. Alain Bachand, conseiller :	siège n° : 1
M. Guy Côté, conseiller :	siège n° : 2
Mme Sylvie Morin, conseillère	siège n° : 4
M ^{me} Danielle Michaud, conseillère :	siège n° : 5
Vacant :	siège n° : 6

Est absent :

M. Réjean Sini, conseiller :	siège n° : 3
------------------------------	--------------

Assiste également à la séance, Madame Kitty Thériault, greffière-trésorière adjointe.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

La session est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Yves Bouffard, maire. Madame Kitty Thériault, greffière-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

2022-06-01

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Danielle Michaud et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles;

- Nomination d'Alain Bachand pour siéger sur
Le conseil d'administration de la ZEC.
- Embauche d'un étudiant.

**3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS
PAR LA FIRME MALLETTE**

Monsieur Éric Labrie, de la firme Mallette, fait la présentation des états financiers 2021. Aucune question n'est posée.

2022-06-02

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DU 9 MAI 2022**

Il est proposé par le conseiller Alain Bachand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 mai 2022 avec dispense de lecture.

2022-06-03

**5. LECTURE DE LA DÉROGATION MINEURE
POUR LE 150 PASCAL COMEAU ET
ADOPTION DU PV CCU DU 26 MAI 2022**

ATTENDU QUE cela ne cause pas de préjudice aux voisins;

ATTENDU QUE la dérogation ne touche pas la densité d'occupation au sol;

ATTENDU QUE la demande ne touche pas à l'usage;

ATTENDU QUE la demande n'est pas dans une zone d'érosion;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Danielle Michaud et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du CCU et la demande de dérogation visant

La construction d'une galerie, au 150 Pascal Comeau, avec un empiètement en cour avant de 4.88 m ce qui va à l'encontre de l'article 9.1 alinéa 5 qui stipule que l'empiètement dans la cour avant n'excède pas 2,40 mètres. Toutefois la galerie devra être construite en deux sections de 2,44 et la dernière section devra être retirée à l'arrivée de l'hiver.

2022-06-04

**6. ADOPTION DU SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT NO. 2022-03**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Godbout est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage de Godbout est entré en vigueur conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Godbout a le pouvoir, en vertu des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1), d'amender son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC Manicouagan permet l'agriculture dans l'affectation forestière mais que l'usage est interdit à l'intérieur des limites du périmètre urbain des municipalités dans l'affectation urbaine;

CONSIDÉRANT QUE la zone H-105 est en partie située à l'intérieur des limites du périmètre urbain de Godbout et en partie dans l'affectation forestière tel que déterminées au SADR de la MRC Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE la zone H-105 revêt une faible densité et qu'elle s'insère dans un environnement plutôt rural où la culture du sol et en serre s'avère compatible avec les usages environnants;

CONSIDÉRANT QUE l'amendement respecte le plan d'urbanisme notamment en regard des orientations visant le développement de différentes filières d'emploi, l'émergence de différentes fonctions sur le territoire ainsi que le développement du territoire de façon durable;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Sylvie Morin et résolu à l'unanimité que le second projet portant le numéro 2022-03 soit adopté.

7. ACHAT D'ÉQUIPEMENT JONH DEERE

L'achat d'équipement est reporté, car le conseil juge que la soumission est trop élevée.

2022-06-05

8. ACHAT D'UNE ROMORQUE

Il est proposé par le conseiller Guy Côté et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de NORD-X pour l'achat d'une remorque

9. REFECTION DU TOIT AU 148 PASCAL COMEAU

Les soumissions reçues n'étant pas complètes, de celles-ci seront redemandées de façon uniforme.

2022-06-06

10. ISOLATION DU GARAGE MUNICIPAL

L'isolation du garage municipal est reportée à plus tard.

2022-06-07

11. NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Il est proposé par le conseiller Guy Côté et résolu à l'unanimité de nommer Alain Bachand au poste de pro-maire.

2022-06-08

12. SIGNATAIRES À LA CAISSE POPULAIRE

Il est proposé par la conseillère Danielle Michaud et résolu à l'unanimité d'ajouter Alain Bachand et Sylvie Morin comme signataire à la caisse.

2022-06-09

13. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE-ADDENDA

Il est proposé par le conseiller Alain Bachand et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Ketty Thériault, greffière trésorière adjointe à signer l'entente intervenue-addenda avec la CSE

14. FORMATION FQM

Le conseiller Guy Côté a complété la formation sur le code d'éthique des élus.

2022-06-10

15. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par la conseillère Danielle Michaud et résolu à l'unanimité d'adopter la Liste des comptes à payer

16. DÉPÔT DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseiller Alain Bachand dépose le rapport des revenus et dépenses.
Aucun commentaire n'est émis.

17. CORRESPONDANCES

Tous les élus on prit connaissance de la correspondance.

18. AFFAIRES NOUVELLES

- Représentant pour la ZEC
- Embauche d'un étudiant

2022-06-10

18.1 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA ZEC

Il est proposé par le conseiller Guy Côté et résolu à l'unanimité de nommer Alain Bachand sur conseil d'administration de la ZEC.

2022-06-11

18.2 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Morin et résolu à l'unanimité d'embaucher un étudiant pour la saison estivale.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire répond aux questions.

2022-06-10

20. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Alain Bachand
résolu à l'unanimité de clore l'assemblée, il est
19h53

Jean-Yves Bouffard
maire

Ketty Thériault
Greffière-trésorière adjointe